

DEMANDE DE REVENU MINIMUM D'INSERTION

Vous avez rendez-vous le :..... à :.....

Avec Monsieur Jean-Louis GAZENGEL

ATTENTION : Pour les personnes qui vivent en couple, la présence du couple est obligatoire pour établir et signer le dossier de demande. Vous devez **impérativement** fournir, en plus des vôtres, les documents de votre conjoint(e) qui figurent dans la liste au verso.

Les conditions requises pour faire une demande de RMI au CCAS de Châteaurenard sont :

- Avoir 25 ans révolus le jour de la demande
- Habiter Châteaurenard
- Ne pas avoir d'enfants mineurs à charge
- Etre affilié à la Sécurité Sociale de Tarascon

Si vous êtes hébergé(e), demandez ici un exemplaire vierge de certificat d'hébergement.

Pièces à présenter le jour de votre rendez-vous :

- Carte d'identité ou carte de séjour pour les étrangers
 - Dernière quittance de loyer
- ou
- Certificat d'hébergement récent **ET** dernière quittance EDF au nom de la personne qui signe le certificat
 - Si vous êtes propriétaire, dernière quittance EDF
 - Numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales si vous êtes déjà affilié
 - Carte vitale ou attestation provisoire de votre centre de paiement
 - Attestation de fin de droits ou de **rejet des ASSEDIC**, ou rejet de la demande d'Allocation Spécifique de Solidarité
 - Carte de demandeur d'emploi si vous êtes inscrit(e)
 - **Justificatif des ressources des trois derniers mois pour vous et votre conjoint(e) :**

- Salaires
- Avis de paiement ASSEDIC

- Pensions
- Rentes

- Stage de formation
- Indemnités journalières maladie,
- Pension(s) alimentaire(s)
avec jugement de divorce
- Prestations familiales

- Retraites
- Allocation veuvage
- Autres revenus

- Dernier bilan de votre entreprise (pour
les entrepreneurs)

➤ **Un relevé d'identité bancaire ou postal**